



ENSEMBLE
POUR PRÉVENIR
LE SUICIDE

Rapport Annuel
2023-2024

Jevia
Centre de prévention du suicide - Estrie

1

RAPPORT ANNUEL
2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
LES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME	4
PHILOSOPHIE, MISSION, VALEURS ET OBJECTIFS	5
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024	6
L'ÉQUIPE DE JEVI	7
L'ORGANIGRAMME DE JEVI AU 31 MARS 2024	7
LES MEMBRES 2023-2024 DE JEVI	8
PRÉSENCE ET REPRÉSENTATION DE JEVI	9
PRÉSENCE DE JEVI DANS LES MÉDIAS	10
LES SERVICES D'INTERVENTION	11
La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI	11
Le suivi court terme	12
Le suivi étroit	14
Les interventions d'urgence	17
Les services de postvention	18
Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide	19
Le soutien clinique	19
La supervision clinique	19
Dossiers spéciaux	20
LES SERVICES DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION	21
Les formations aux professionnels	21
Les formations aux citoyens	23
Les rendez-vous annuels	24
L'AUTOFINANCEMENT ET L'ADMINISTRATION	27
L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin	27
Activités d'autofinancement	28
La communauté se mobilise pour JEVI	29
FORMATION CONTINUE DES EMPLOYÉS DE JEVI	31
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	32

MOT DU PRÉSIDENT



Yan Perreault
Président
Conseil d'administration

Une autre belle année qui se termine à JEVI ! L'année 2023-2024 a été une année de développement organisationnel, de planification stratégique et de réaffirmation de notre expertise. 3 sphères qui nous rendent, en cette fin d'année, plus solides et fiers que jamais. Prendre le temps de faire un bilan de cette dernière année est d'autant plus important pour moi. Constaté où nous étions il y a un an, et où nous sommes aujourd'hui est merveilleux.

Bien que nous sommes extrêmement fiers du chemin parcouru dans la dernière année, ce moment d'arrêt nous permet aussi de mettre en lumière nos prochains défis, nos prochains objectifs.

En tant que président du conseil d'administration, il est important pour moi de souligner le travail exceptionnel des employés, des bénévoles et des partenaires qui croient comme nous que le suicide ne devrait jamais être une option. Leur engagement est remarquable et la population demeure derrière nous.

C'est tous ensemble que JEVI peut réaliser sa mission de prévention du suicide. Merci de croire comme nous qu'un seul suicide en est un de trop. Merci de nous permettre de venir en aide à des milliers de concitoyens jour après jour.

Bilan de l'année se terminant au 31 mars 2024

Au cours de la dernière année, JEVI a pu réaliser **8 767** interventions auprès de **979** personnes, dont **1 466 rencontres** en face à face. Cela représente une augmentation des rencontres en présentiel de **47 %** comparativement à l'an dernier ! De ces interventions, **70 %** ont été effectuées directement auprès de personnes suicidaires, jeunes ou adultes.

Nous avons aussi pu remarquer en 2023-2024 une nouvelle augmentation de l'achalandage dans notre service de suivi étroit, c'est-à-dire les interventions effectuées auprès des personnes étant, ou ayant été, en danger grave de passage à l'acte suicidaire. On peut en effet voir une augmentation de **108 %** au niveau des rencontres face à face, ainsi qu'une augmentation de **79 %** des personnes ayant eu recours à ce service.

Toutes ces interventions ne pourraient être possibles sans des intervenants compétents et qualifiés. Dans la dernière année, c'est près de **375 h** qui ont été investies en supervision directe à l'équipe afin que ses membres puissent demeurer à la fine pointe des bonnes pratiques en prévention du suicide. En plus de ces heures de supervision, l'équipe a pu bénéficier de **441 h** de formation continue afin de perfectionner leurs connaissances et leur savoir-faire.

Finalement, notre secteur de la formation, tout aussi important que celui de l'intervention, de par sa mission de créer des agents multiplicateurs qui seront nos yeux et nos oreilles sur le terrain, a lui aussi mis les bouchées doubles cette année. Ce n'est pas moins de **616 intervenants** qui ont été formés à l'intervention en prévention du suicide et **350 citoyens** qui ont pu être sensibilisés à la problématique par diverses formations et ateliers.

L'autofinancement

L'autofinancement à JEVI demeure encore une fois cette année notre cheval de bataille. Nous avons dû multiplier nos efforts tout au long de l'année pour nous assurer d'être financièrement en santé et ne pas devoir procéder à une suppression de postes, donc de services, et ce malgré les différentes subventions gouvernementales reçues, la générosité des fondations qui nous soutiennent et l'engagement de donateurs privés. La situation financière de JEVI demeure incertaine avec des revenus garantis et récurrents insuffisants.

Nous vous rappelons que la contribution financière **récurrente** du ministère de la Santé et des Services sociaux ne représente que **42 %** de nos apports de la dernière année. Plusieurs subventions ou ententes de services ne sont malheureusement pas assurées d'année en année, laissant ainsi à JEVI l'obligation de recourir à d'autres sources de financement pour combler le reste de son budget de fonctionnement.

La prochaine année en sera une charnière pour ce qui concerne la philanthropie à JEVI. En effet, dès le 1^{er} avril 2024, nous souffrirons d'une perte de revenu importante dans notre secteur de la formation en lien avec des décisions ministérielles.

Mais nous serons malgré tout au rendez-vous ! Nous nous retrouvons déjà les manches et vous préparons pleins de belles surprises pour l'année 2024-2025 !

Toute l'équipe de JEVI, ainsi que son conseil d'administration, continuera de travailler sans relâche pour poursuivre notre mission de prévention du suicide et mettre en valeur notre organisation. Veuillez recevoir, mes plus sincères salutations.

LES CRITÈRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

L'adoption en 2001 de la *Politique gouvernementale – L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* a donné lieu à une définition précise de l'action communautaire autonome à partir de 8 critères.¹

Les 4 premiers critères s'adressent à l'ensemble des organismes **d'action communautaire** :

1. être un organisme à but non lucratif ;
2. être enraciné dans la communauté ;
3. entretenir une vie associative et démocratique ;
4. être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

S'ajoutent 4 critères supplémentaires pour les organismes d'action communautaire **autonome** (ACA) :

1. avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté ;
2. poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale ;
3. faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée ;
4. être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Le respect de ces huit critères de l'action communautaire autonome pour le financement en soutien à la mission globale est maintenant intégré dans le nouveau cadre normatif du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Tout au long de notre rapport annuel, vous retrouverez différents symboles vous permettant de bien cibler de quelle façon JEVI répond à ces 8 critères importants.



Organisme à but non lucratif



Constitué à l'initiative des gens de la communauté



Enraciné dans la communauté



Mission sociale qui favorise la transformation sociale



Vie associative et démocratique



Pratiques citoyennes, approches larges, axées sur la globalité de la problématique



Libre de notre mission, approches, pratiques et orientations



Conseil d'administration indépendant du réseau public

¹ <https://www.rocestrie.org/fr/aca.html>

PHILOSOPHIE, MISSION, VALEURS ET OBJECTIFS

PHILOSOPHIE

Nous croyons fermement que chaque individu possède les ressources personnelles nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

Nous misons donc sur les forces et le potentiel de chacun lorsque nous les accompagnons dans ces périodes de tourmente.

La vie, aussi ténue semble-t-elle, est toujours au cœur de nos actions.

VALEURS

JEVI, c'est avant tout une équipe de travail animée d'un grand esprit de collaboration et du souci constant d'offrir des services de qualité. Le respect, le professionnalisme, la confidentialité, l'honnêteté, la confiance mutuelle, la solidarité, la complicité et la transparence sont très importants pour nous.

De plus, à l'instar de l'ensemble des centres de prévention du suicide du Québec, nous partageons certaines valeurs fondamentales:

- **Protection de la vie** : Toute personne a droit à la vie et au secours. Chaque intervenant a donc le devoir et l'obligation d'aider et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver la vie de toutes personnes suicidaires.
- **Respect de la personne** : Tout être humain doit être apprécié pour ce qu'il est, en toute dignité, afin qu'il puisse se sentir légitimé et soulagé de partager sa souffrance et de travailler en faveur de la vie.
- **Engagement** : L'engagement représente à la fois cette capacité de créer un contexte favorable pour faire ensemble des choix en faveur de la prévention du suicide et d'en être un acteur impliqué et influent.

MISSION

Nous sommes un organisme communautaire né d'une volonté citoyenne de mettre un frein à la problématique du suicide. Fondé en 1986 à l'école secondaire Le Ber, nous nous sommes donné pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide auprès de la population des 7 territoires de l'Estrie que nous desservons. Nous offrons des services à nos 4 clientèles, soit : les personnes suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide ainsi que les autres professionnels de l'Estrie ayant besoin de soutien dans leurs propres interventions.

JEVI s'investit dans les 4 niveaux d'action généralement reconnus, soit : la promotion, la prévention, l'intervention et la postvention.

Nos services sont offerts du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30, 52 semaines par année. Des rendez-vous peuvent aussi être offerts en soirée.

Au fil des ans, nous avons su développer une gamme de services diversifiée et collée aux réalités et besoins des clientèles. Notre expertise en prévention du suicide est largement reconnue et dépasse les frontières de notre région.

OBJECTIFS

- Promouvoir le mieux-vivre auprès de la population de l'Estrie.
- Prévenir le suicide auprès de la population de l'Estrie.
- Intervenir auprès des personnes suicidaires de l'Estrie et leurs proches et les référer, au besoin.
- Former des agents multiplicateurs qui travailleront à la réalisation des objectifs précédents.
- Intervenir auprès des personnes endeuillées à la suite d'un suicide.
- Développer des outils pour agir en promotion du mieux-vivre et en prévention du suicide.
- Favoriser la concertation avec les établissements et les organismes du milieu.
- Participer au développement de la recherche en prévention du suicide.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024



EXÉCUTIF

M^E YAN PERREULT, PRÉSIDENT

Avocat
Therrien Couture Jolicoeur

SÉBASTIEN BEAUDOIN, VICE-PRÉSIDENT

Vice-président directeur général
BMW Sherbrooke

PASCAL CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Directeur général adjoint
Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke

MEMBRES NON VOTANTS

TANIA BOILAR

Directrice générale de JEVI

BENJAMIN TURGEON

Intervenant
Représentant des employés de JEVI

AUTRES ADMINISTRATEURS

DANNY MCCONNELL, ADMINISTRATEUR

Retraité du Service de police de Sherbrooke

ÉMILIE YERGEAU, ADMINISTRATRICE

Psychologue organisationnelle
Consultante

NICOLAS LAREAU-TRUDEL, ADMINISTRATEUR

Adjoint à la direction générale
Directeur régional stratégie, développement organisationnel et affaires corporatives
Régie régionale de santé et services sociaux du Nunavik

YOLANDE VEILLEUX, ADMINISTRATRICE

Retraîtée des Entreprises Lachance

DANIEL MESSIER, ADMINISTRATEUR

Retraité du ministère de l'Environnement
Ex-trésorier de l'exécutif du Conseil central de la CSN - Estrie

FÉLIX ELBERT

Bähler Biogas

LISTE DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité conditions de travail :

Yan Perreault, Sébastien Beaudoin, Pascal Cloutier, Tania Boilar et Sébastien Doyon.

Merci à chacun de vous pour votre précieux apport au développement de JEVI.

L'ÉQUIPE DE JEVI

Les réalisations de l'année 2023-2024 sont le fruit du travail d'une équipe énergique.

Merci à chacun pour cette belle complicité de tous les instants.

Nous sommes fiers de vous présenter les membres de l'équipe au 31 mars 2024 !

À L'INTERVENTION

Léonie Duchesne, superviseure clinique

Audrey Lemay, intervenante

Benjamin Turgeon, intervenant

Dieumerci Wakongo, intervenante

Mathilde Boulanger-Potvin, intervenante

Karina Déziel, intervenante

Magali Brodeur, intervenante

Ioana Negura, intervenante

Béatrice Beauparlant, intervenante

Mégane Roy, intervenante

À LA SENSIBILISATION ET À LA FORMATION

Sylvie Potvin, formatrice

À L'ADMINISTRATION

Tania Boilar, directrice générale

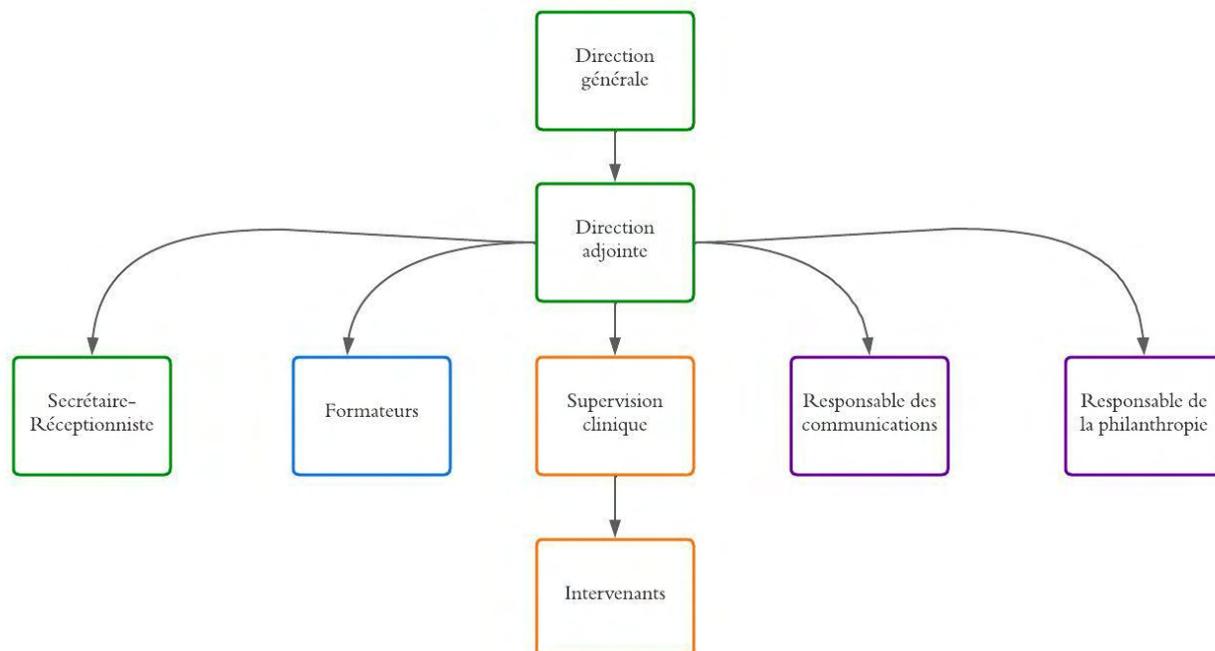
Sébastien Doyon, directeur adjoint

Chanel Clément, Responsable de la philanthropie

Marianne Duchesne, Responsable des communications

Josée Lavictoire, Secrétaire-Réceptionniste

L'ORGANIGRAMME DE JEVI AU 31 MARS 2024



LES MEMBRES 2023-2024 DE JEVI

JEVI COMPTE 321 MEMBRES !



Le membership à JEVI est très vivant et nous en sommes plus qu'heureux. Prendre de votre temps pour remplir le formulaire d'adhésion, nous le retourner ou faire votre demande d'adhésion en ligne, voilà des gestes concrets d'engagement pour la prévention du suicide en Estrie. C'est une façon de nous dire : *continuez votre travail, il est important.*

Nous pouvons traduire vos adhésions au membership par vos voix qui nous disent :

« Continuez votre bon travail afin que le suicide ne soit plus une option pour ces gens en détresse ! »

Le membership à JEVI est valide pour une année entière.

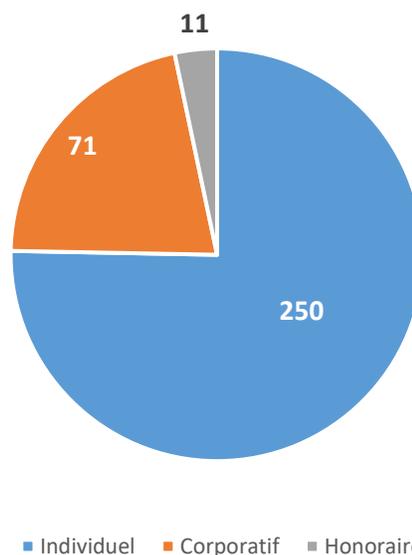
CATÉGORIES DE MEMBRES

INDIVIDUEL - Toutes personnes âgées de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

CORPORATIF - Toutes organisations ou corporations. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

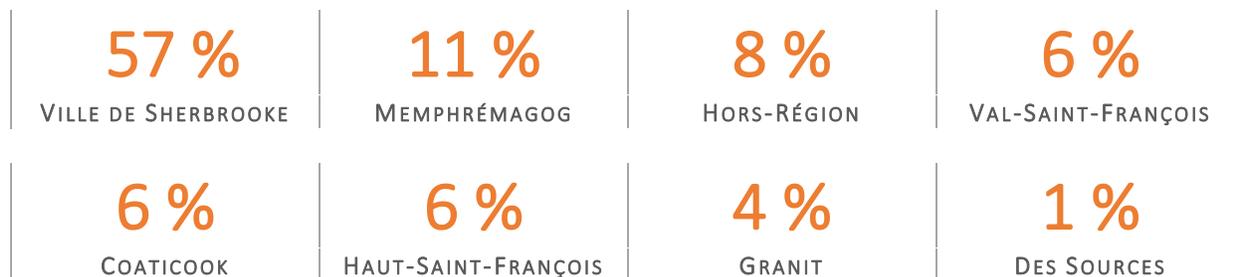
HONORAIRE - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte des buts de la corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Catégories de membres



Lors de notre dernière Assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 14 juin 2023, 13 membres étaient présents pour prendre part aux décisions de JEVI. Nous les remercions de leur présence !

PROVENANCE DES MEMBRES



Communications avec nos membres et partenaires

Nous utilisons divers moyens afin que nos membres et partenaires soient au courant de notre quotidien. La voie postale, le courriel, Facebook, Instagram, etc., sont tous de bons moyens de prendre des nouvelles de JEVI. En tenant compte des préférences de chacun, deux envois postaux, plus de dix infolettres et des dizaines de publications sur nos réseaux sociaux ont été produits cette année.

En plus de nos chers membres, ce sont plus que 3 195 personnes qui nous suivent, chaque année, à travers nos différentes publications sur les réseaux sociaux. Nous sommes très choyés !



CIUSSS de l’Estrie – CHUS

- Rencontres de travail concernant nos collaborations dans le dossier Formations et Interventions
- Participation à la Table de concertation santé mentale de la MRC Memphrémagog
- Participation à la Table santé mentale du Val-Saint-François

AQPS

- Participation aux rencontres annuelles des formateurs
- Participation à la rencontre annuelle des supersutilisateurs postvention

RRCSME

- Implication dans le sous-comité Semaine nationale de prévention du suicide
- Participation aux rencontres de membres

RCPSQ

- Implication de JEVI au sein du conseil d’administration
- Participation aux rencontres des membres
- Participation à divers sous-comités

Collectif santé bien-être des hommes en Estrie

- Participation aux rencontres de comité

Politique

- Rencontres avec les différents députés provinciaux et fédéraux de la région

Carrefour sécurité violence conjugale

- Participation aux rencontres de travail

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Participation au comité de validation de la formation « Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus – Susciter l’espoir et estimer le danger »
- Participation au Comité de validation de la formation « Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus – Repérer et déterminer les mesures de sécurité requises dans l’immédiat »

Autres partenaires

- Rencontres de travail pour le Centre de crise communautaire en Estrie

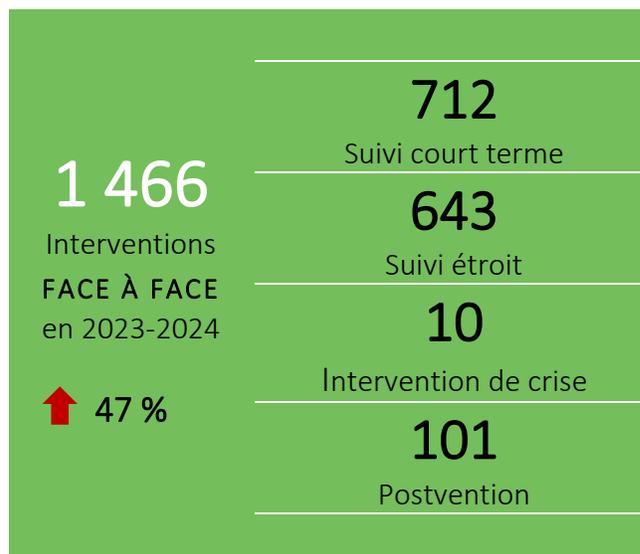


Médias	Type de média	Sujet	Date
	Télévision	Centre de crise	11 avril 2023
	Radio	Loterie JEVI	11 avril 2023
	Journal	Loterie JEVI	13 avril 2023
	Télévision	Loterie JEVI	27 avril 2023
	Radio	Mise à jour sur la problématique du suicide	1 ^{er} mai 2023
	Radio	Ligne canadienne en prévention du suicide (988)	24 juillet 2023
	Journal	Services anglophones en prévention du suicide	7 septembre 2023
	Radio	Balado sur JEVI et la prévention du suicide	11 septembre 2023
	Journal	Ligne canadienne en prévention du suicide (988)	22 octobre 2023
	Radio	Suicide chez les aînés et aide médicale à mourir	8 novembre 2023
	Journal	Les bonnes pratiques de postvention	20 novembre 2023
	Radio	Ligne canadienne en prévention du suicide (988)	30 novembre 2023
	Radio	Ligne canadienne en prévention du suicide (988)	1 ^{er} décembre 2023
	Radio	Prévention du suicide	19 janvier 2024
	Journal	Prévention du suicide	2 février 2024
	Télévision	Semaine de prévention du suicide	5 février 2024
	Radio	Semaine de prévention du suicide	5 février 2024
	Télévision	Semaine de prévention du suicide	7 février 2024
	Radio	Prévention du suicide	12 février 2024
	Journal	Challenge TikTok	13 février 2024
	Télévision	Challenge TikTok	13 février 2024
	Radio	Challenge TikTok	14 février 2024



Notre modèle d'intervention s'appuie tout autant sur des données empiriques que scientifiques. Mais avant tout, il s'appuie sur la ferme conviction que chaque individu possède les ressources nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI



À raison de 5 jours par semaine, de 8h30 à 16h30

Le suivi court terme

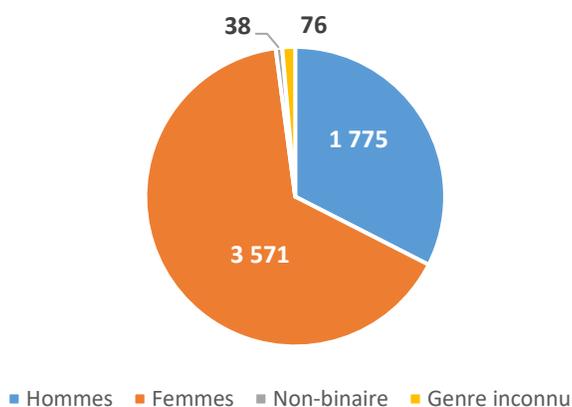
Le suivi court terme réfère à l'ensemble des services pouvant être mis en place auprès de la personne suicidaire présentant une *estimation finale de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire vert ou jaune*. Nous parlons donc ici des personnes avec une absence d'indices de danger ou encore un indice de danger faible.

Le suivi court terme peut aussi être offert à nos autres clientèles (proches de personnes suicidaires et personnes endeuillées par suicide) afin de les soutenir face à la situation qu'ils vivent en lien avec la problématique du suicide.

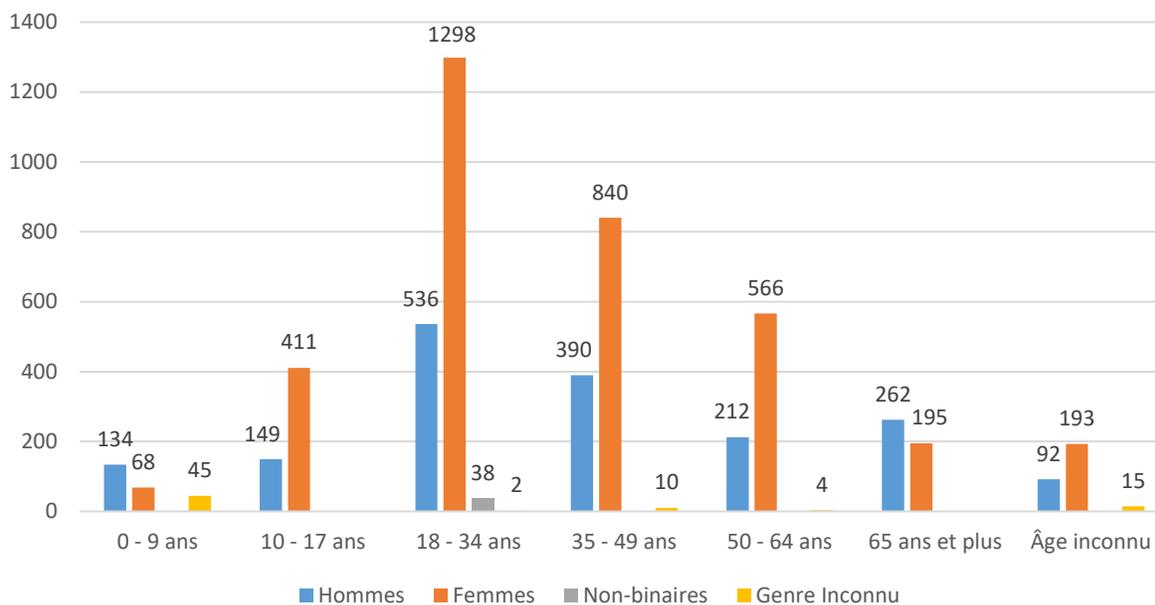
Afin de s'adapter à la situation vécue par la personne en demande d'aide, ce type de service consiste en des suivis face à face accompagné parfois d'interventions téléphoniques ou de relances téléphoniques. Il en va du jugement clinique de l'intervenant qui répond à la demande initiale de mettre en place les modalités d'intervention qui seront les plus thérapeutiques pour la personne en demande d'aide.

Il est à noter que les statistiques qui suivent ne tiennent pas compte des données relatives aux interventions faites dans le cadre du suivi étroit, du soutien clinique, des interventions d'urgence et des postventions.

Nombre d'interventions en suivi court terme selon le genre



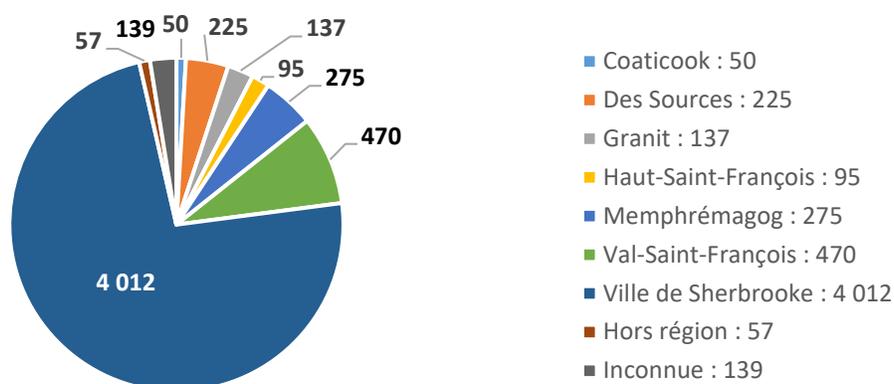
Répartition du nombre d'interventions en suivi court terme selon l'âge et le genre



NOMBRE D'INTERVENTIONS EN SUIVI COURT TERME SELON LE TYPE DE CLIENTÈLE

2 856 SUICIDAIRE	779 JEUNE SUICIDAIRE	1 045 ENDEUILLÉ	69 JEUNE ENDEUILLÉ	413 TIERS INDIVIDU POUR SUICIDAIRE
194 TIERS INDIVIDU POUR JEUNE SUICIDAIRE	7 TIERS INDIVIDU POUR ENDEUILLÉ	15 TIERS INDIVIDU POUR JEUNE ENDEUILLÉ	82 AUTRES	

Répartition du nombre d'interventions en suivi court terme selon la MRC



D'autres chiffres...

4 748

Interventions téléphoniques

712

Interventions face à face

679

Personnes aidées

Mois les plus
achalandés

797

Mai 2023

527

Avril 2023

645

Juin 2023

463

Novembre 2023

↑ 40 %

Interventions face à face
court terme

Le suivi étroit

Le suivi étroit est une mesure visant à s'assurer que la personne **de 14 ans et plus** qui est ou qui a été en danger grave de passage à l'acte ou qui quitte l'organisation ayant effectué la gestion de sa crise suicidaire (urgence générale ou psychiatrique, centre de réadaptation, centre d'hébergement, etc.) puisse avoir accès à un suivi rapidement.

Le suivi étroit se caractérise par un mode d'intervention intensif et proactif (*reaching out*) dont l'intensité se module en fonction de la personne, de ses besoins et de ses difficultés, de l'intensité de la crise et de la dangerosité d'un passage à l'acte.

PORTRAIT GÉNÉRAL DU SUIVI ÉTROIT

141

INTERVENTIONS
TÉLÉPHONIQUES

643

INTERVENTIONS FACE À
FACE

1 171

AUTRES
COMMUNICATIONS *

363

INFORMATIONS
TRANSMISES **

* Autres communications : Messages, prises de rendez-vous, essais infructueux de rejoindre le client, etc.

** Informations transmises : Contacts avec les proches et autres professionnels au dossier.

Ces deux derniers chiffres peuvent sembler importants comparativement aux nombres d'interventions. Toutefois, ils sont tout à fait en concordance avec l'esprit du suivi étroit, qui s'adresse à une clientèle particulièrement vulnérable au suicide. Ce type d'intervention demande une plus grande proactivité, concertation et persévérance, expliquant donc ces chiffres plus élevés.

Total : 2 318 interventions
auprès de
95 personnes



55 %

Globalement



108 %

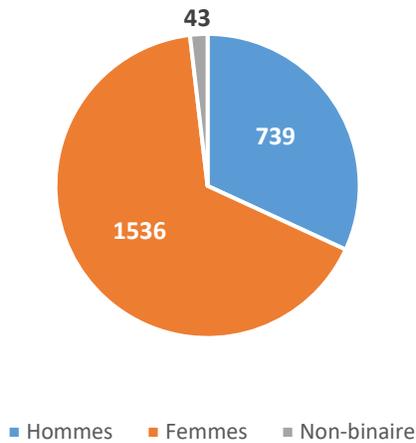
Interventions en face à face



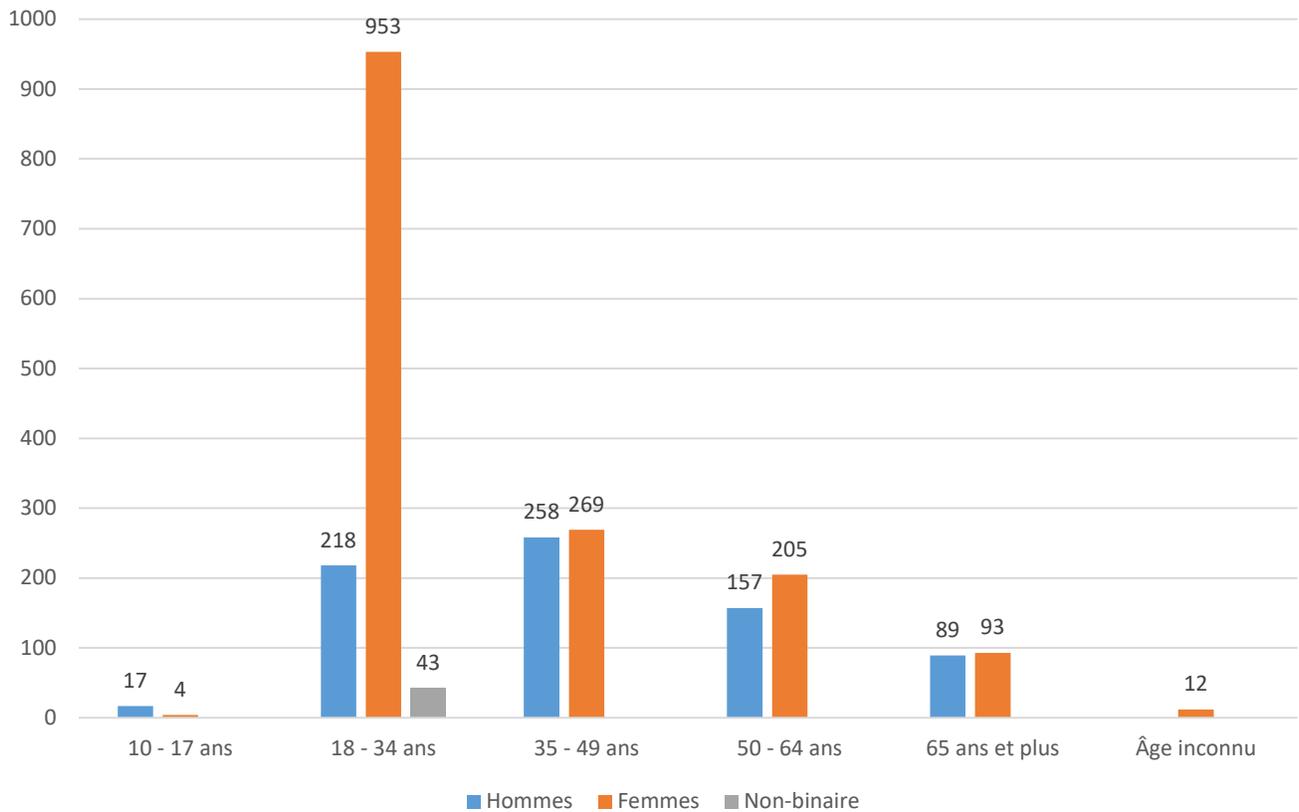
79 %

Nombre de personnes
en suivi étroit

Répartition du nombre d'interventions en suivi étroit selon le genre



Répartition du nombre d'interventions en suivi étroit selon l'âge et le genre



D'où proviennent les références de suivi étroit ?

43 %

CIUSSSE

27 %

La personne elle-même

25 %

Autre partenaire

5 %

Un proche

Répartition du nombre d'interventions de suivi étroit selon la MRC

76 %

Ville de Sherbrooke

12 %

Val-Saint-François

4 %

Granit

4 %

Memphrémagog

3 %

Haut-Saint-François

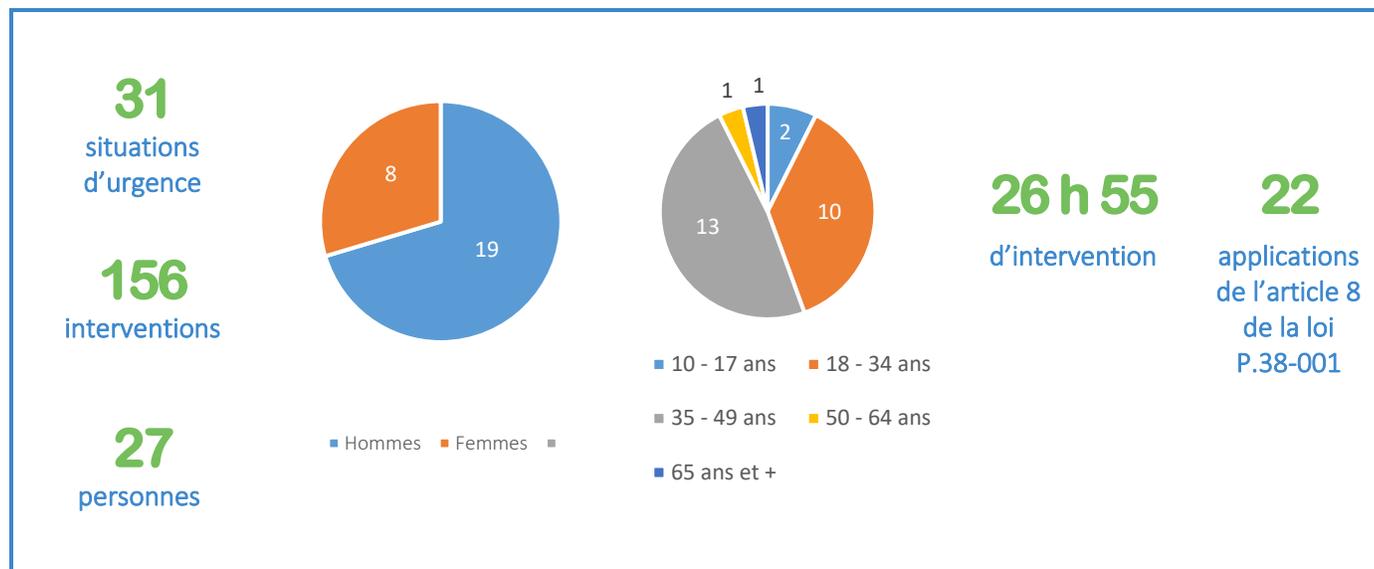
1 %

Coaticook

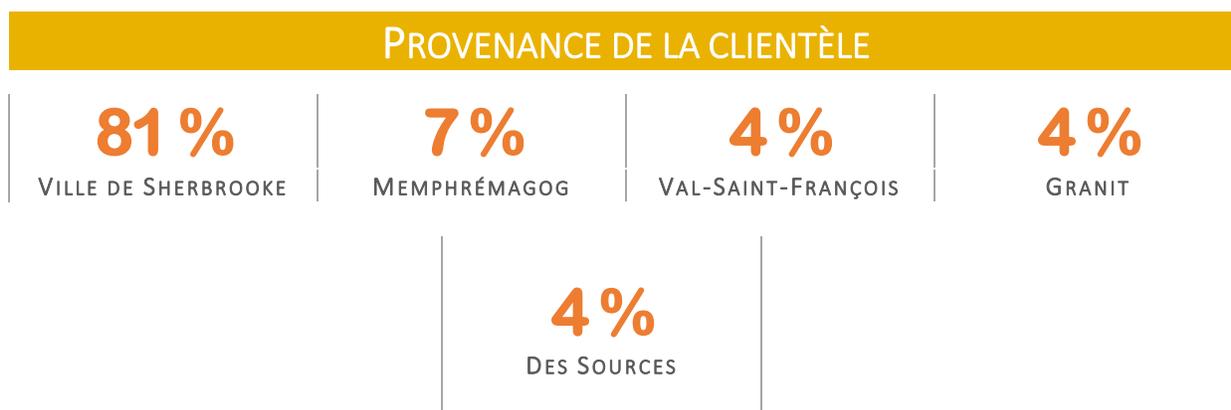
Les interventions d'urgence

L'intervention d'urgence lors d'une crise suicidaire vise à réduire l'imminence du passage à l'acte suicidaire. L'article 8 de la loi P-38.001* a été appliqué dans **71 % des cas**. Dans tous les autres cas, l'intervention a pu se conclure avec la collaboration de la personne (hospitalisation volontaire, accompagnement à l'hôpital, intervention terrain, etc.).

Pour la réalisation de ces interventions d'urgence, nous avons travaillé en collaboration avec plusieurs partenaires, entre autres avec le Service de police de Sherbrooke, la Régie de police de Memphrémagog, la Sûreté du Québec, les Paramédics, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, le Centre antipoison, les organismes communautaires, etc.



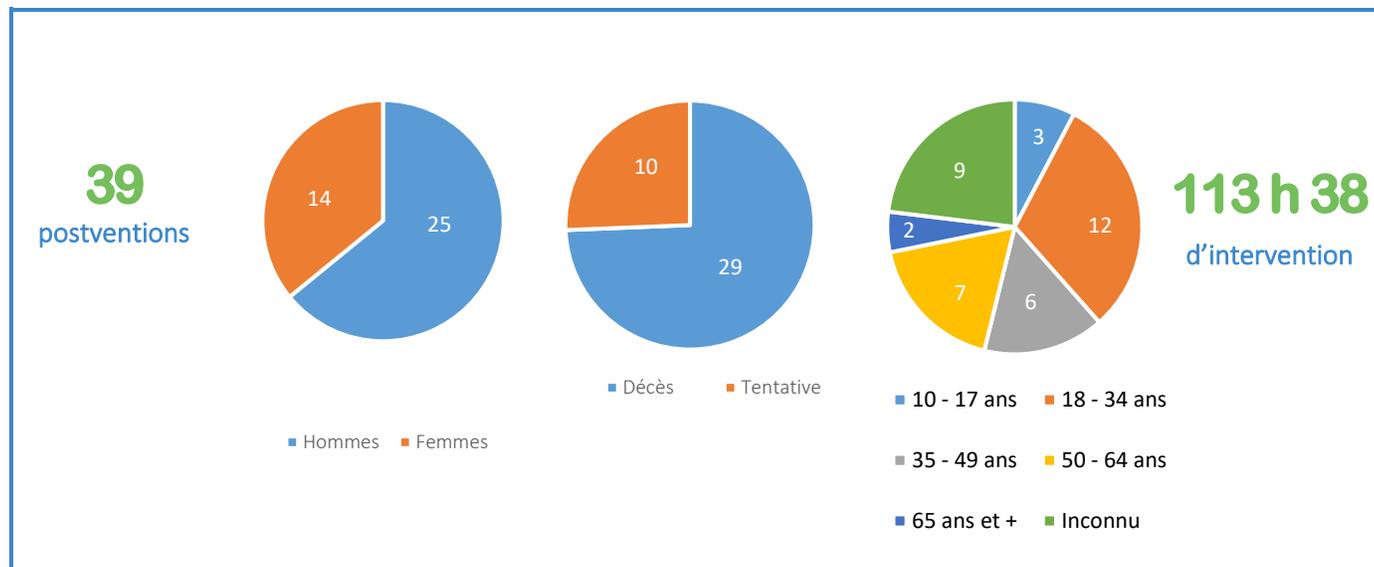
* La « P-38.001 » est la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui.



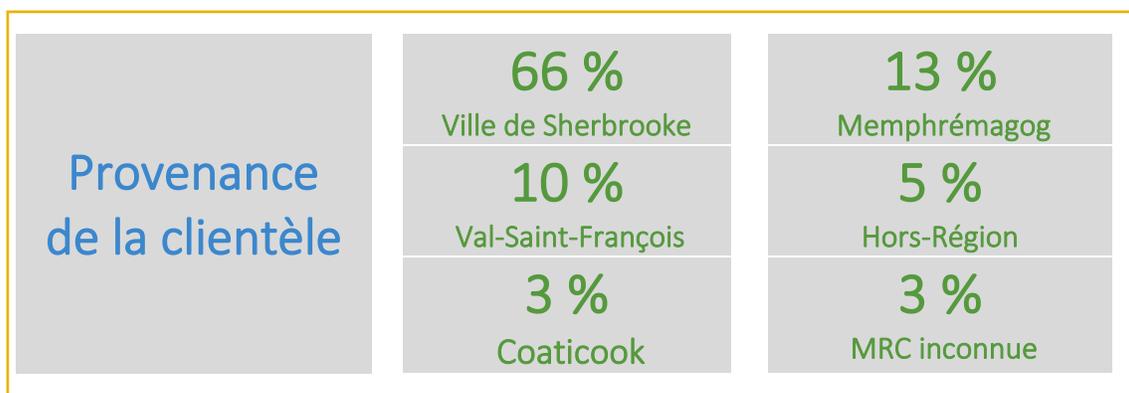
Les services de postvention

La postvention réfère aux activités qui visent le traitement et le rétablissement des personnes ayant été exposées au suicide d'une personne de leur entourage ou encore, dans certains cas spécifiques, lorsqu'elles ont été exposées à une tentative de suicide. Les activités réalisées ont comme objectif de réduire les effets négatifs, à court et à long terme, découlant de l'évènement.

Les activités de postvention peuvent être réalisées auprès des familles, dans les milieux de travail ou les milieux scolaires. Elles peuvent conjuguer, à la fois, des interventions téléphoniques, individuelles ou de groupe.



Depuis les dernières années, notre territoire (7 MRC de l'Estrie) compte environ 48 suicides / année. JEVI est donc appelé à intervenir en postvention dans environ **60 % des cas**.



Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide

L'objectif général de ce groupe de soutien est de briser l'isolement des personnes vivant un deuil à la suite d'un suicide en leur offrant un lieu où elles peuvent échanger sur leur vécu avec d'autres personnes endeuillées. Ce groupe est structuré et plusieurs activités sont offertes aux participants afin de faire progresser leur travail de deuil.

Groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide		
LIEU	PARTICIPANTS	RENCONTRES
Sherbrooke	1 homme, 3 femmes	12 rencontres de 2 h 30

Le soutien clinique

Le soutien clinique réfère au coaching professionnel que l'équipe d'intervention réalise lorsqu'un intervenant de la région a besoin de soutien dans ses propres interventions.



La supervision clinique

Pour s'assurer de la qualité des services d'intervention, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante au soutien de son équipe. Ainsi, un poste est dédié à la supervision clinique de l'équipe d'intervention.



Dossiers spéciaux

JEVI au Service de police de Sherbrooke

L'an dernier, nous vous parlions de notre projet de partenariat où un intervenant de JEVI était posté directement au quartier général du Service de police de Sherbrooke.

À notre plus grand regret, nous avons dû mettre fin à ce projet pilote d'intervention. Malgré tous les efforts déployés par JEVI, force est de constater que les conditions de succès n'étaient pas réunies et n'ont pas permis aux intervenants et intervenantes de pouvoir s'implanter dans le milieu policier et d'atteindre les objectifs attendus. Une bonne idée n'est malheureusement pas toujours suffisante pour faire d'un projet un succès !

Nos relations de partenariat avec le Service de police de Sherbrooke demeurent très solides, mais prennent maintenant une forme différente.

Budget équité

En 2023-2024, JEVI a renouvelé une entente pour activités spécifiques avec le CIUSSS de l'Estrie – CHUS permettant le maintien à l'emploi d'une ressource temps plein en intervention afin de maximiser l'offre de service face à face en suivi court terme. Dans la dernière année, nous avons été en mesure d'offrir **712 rencontres** auprès de **156 personnes** dans le cadre de ce service, comparativement à 510 rencontres l'année dernière. Depuis la première signature de cette entente en 2021-2022, c'est une augmentation de **541 %** que nous pouvons observer dans ce service !

Stratégie nationale en prévention du suicide

C'est en mai 2022 que le Gouvernement du Québec annonçait sa toute nouvelle Stratégie nationale en prévention du suicide. Par le biais de cette stratégie, et via la Santé publique au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, JEVI a pu obtenir du financement pour l'embauche d'un intervenant pendant un an qui vient en soutien aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide. Ce sont donc **288 rencontres** qui ont pu être tenues **auprès de 59 personnes**, comparativement à 152 rencontres face à face en 2022-2023. Depuis la première signature de cette entente en 2021-2022, c'est une augmentation de **93 %** que nous pouvons observer dans ce service !

Direction des programmes en santé mentale et dépendance

En 2023-2024, JEVI a pu établir une nouvelle entente de services avec la Direction des programmes en santé mentale et dépendance (DPSMD) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS concernant le suivi étroit pour les personnes qui sont, ou qui ont été, en danger grave de passage à l'acte suicidaire. Cette entente a permis d'offrir plus de **992 actions d'intervention**.



La prévention du suicide ne peut être l'affaire d'une seule organisation. Il est essentiel, si on veut lutter efficacement contre le suicide, de multiplier le nombre de personnes conscientisé à la problématique. Ainsi, les activités de formation et de sensibilisation prennent tout leur sens. Qu'on soit jeune ou adulte, étudiant, chômeur ou travailleur, anglophone ou francophone, on peut tous jouer un rôle important en prévention du suicide. Depuis ses débuts, notre organisme a misé sur la formation d'agents multiplicateurs pour travailler plus efficacement à la prévention du suicide.

Dans la dernière année, JEVI s'est principalement concentré sur certaines formations très demandées afin de répondre aux besoins plus pressants des partenaires. C'est ce qui explique que, bien qu'existantes, certaines autres formations n'ont pas été offertes au cours de la dernière année.

Les formations aux professionnels

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques		
<p>D'une durée de 3 jours, cette formation s'adresse aux intervenants de différents milieux possédant des habiletés en intervention et œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable au suicide.</p> <p>Cette formation est reconnue par la <i>Société de formation et d'éducation continue</i> (SOFÉDUC) et par plusieurs ordres professionnels au Québec.</p> <p>Encore cette année, cette formation a été offerte à l'ensemble des étudiants de 1^{re} année à la maîtrise en psychoéducation des 2 campus de l'<i>Université de Sherbrooke</i> (65 étudiants).</p> <p>La formation a été offerte à plusieurs catégories de professionnels (travailleurs sociaux, psychoéducateurs, étudiants, psychologues, éducateurs spécialisés, etc.), dans différents milieux publics, privés et communautaires.</p>	<p>23 formations</p>	<p>286 participants</p>
Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques - Déclinaison jeunesse		
<p>Cette formation propose le langage commun utilisé dans la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i> tout en tenant compte de la réalité particulière vécue par les adolescents vulnérables de 14 à 18 ans.</p> <p>La formation a été offerte à plusieurs catégories de professionnels (travailleurs sociaux, psychoéducateurs, étudiants, psychologues, éducateurs spécialisés, infirmières, spécialistes en activité cliniques, etc.).</p>	<p>3 formations</p>	<p>30 participants</p>
Atelier de consolidation des acquis		
<p>Cette formation continue permet aux intervenants ayant suivi la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques</i> de consolider leurs acquis en utilisant des vignettes cliniques issues de leur pratique actuelle. Les intervenants peuvent bénéficier de cet atelier six mois après avoir suivi la formation accréditée.</p>	<p>11 formations</p>	<p>127 participants</p>

Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises		
En cohérence avec la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i> , cette formation s'adresse aux professionnels et intervenants qui sont uniquement dans un rôle de repérage. Cette formation les prépare à bien repérer la personne vulnérable au suicide, à prendre une décision avant de mettre en place des mesures de protection adéquates en attendant une intervention complète, le cas échéant.	8 formations	82 participants
Les adolescents de 14 ans et plus vulnérables au suicide : notre rôle, nos responsabilités		
Cette formation s'adresse exclusivement aux intervenants de 1 ^{er} niveau en centre jeunesse dans les CIUSSS et les CISSS et est complémentaire à la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i> . Son contenu provincial tient compte du nouveau <i>Protocole suicide et santé mentale</i> et de l'expertise des centres jeunesse acquise à la suite des formations qu'ils ont développées en étroite collaboration avec le centre de prévention du suicide de leur région et de l'expertise de l'AQPS.	1 formation	3 participants
Intervenir auprès des enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire		
Cet atelier, d'une durée de 7 heures, s'adresse aux intervenants de différents milieux travaillant avec une clientèle de 13 ans et moins et qui sont responsables de l'intervention complète.	7 formations	70 participants
Atelier de consolidation des acquis		
Cette formation continue permet aux intervenants ayant suivi la formation <i>Intervenir auprès des enfants de 5 à 13 ans à risque suicidaire</i> de consolider leurs acquis en utilisant des vignettes cliniques issues de leur pratique actuelle. Les intervenants peuvent bénéficier de cet atelier six mois après avoir suivi la formation accréditée.	2 formations	14 participants
Formation en prévention du suicide pour les chefs d'unité des établissements de détention provinciaux		
Cette formation propose le langage commun utilisé dans la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques – Déclinaison détention</i> compte tenu du rôle crucial des chefs d'unité qui sont décisionnaires et qui doivent, notamment, entériner ou non les recommandations des membres des <i>Équipes d'interventions spécialisées</i> concernant la sécurité de la personne suicidaire, le suivi et le service que requiert sa situation.	1 formation	4 participants

Les formations aux citoyens

Agir en sentinelles pour la prévention du suicide		
Les sentinelles sont des personnes qui, en raison de leur travail, de leur implication bénévole ou de la place qu'elles occupent dans leur communauté, entretiennent des liens privilégiés et sont susceptibles de recevoir les confidences des gens de leurs milieux. La formation donnée à ces personnes leur permet de reconnaître les signes de détresse, de repérer les personnes à risque et de les orienter vers les ressources appropriées.	8 formations	77 participants
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole		
Cette formation a été développée par l'AQPS en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles. D'une durée de 7 heures, elle a pour but de prévenir le suicide chez les producteurs agricoles, un groupe plus à risque de suicide. Elle est offerte à des professionnels ou à des citoyens susceptibles d'être en lien avec les producteurs.	2 formations	19 participants
Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison aînée		
Cette formation a été développée par l'AQPS. D'une durée de 7 heures, elle a pour but de prévenir le suicide chez les personnes aînées. Elle est offerte à des professionnels, des aidants naturels ou à des citoyens susceptibles d'être en lien avec les personnes aînées.	1 formation	8 participants
Formation continue Sentinelle		
Afin de maintenir à jour les connaissances des sentinelles et de leur offrir un lieu d'échange, de la formation continue leur est offerte.	1 présentation	8 participants
Le suicide : comprendre pour mieux réagir		
Cette formation, qui s'adresse aux étudiants en relation d'aide, vise à développer la connaissance de soi comme intervenant auprès de personnes suicidaires, à mieux comprendre la problématique du suicide, le processus suicidaire et à développer les habiletés de base pour intervenir auprès des personnes suicidaires.	5 formations	192 participants
Pour en connaître davantage sur la problématique du suicide		
Cet atelier de sensibilisation s'adresse à toutes personnes ou tous milieux désirant en connaître davantage sur la problématique du suicide. Les mythes, les signes à reconnaître, comment agir et les ressources disponibles sont les thèmes abordés.	2 formations	11 participants
Rencontres d'informations et présentation des services		
Cette présentation s'adresse à toutes personnes ou tous milieux désirant en connaître davantage sur notre organisation. La présentation vise essentiellement à expliquer les différents services de JEVI et leur fonctionnement.	5 présentations	23 participants
Kiosque d'information		
JEVI se rend disponible à tenir un kiosque de l'organisation lors d'événements thématiques divers. Ces kiosques nous assurent une plus grande visibilité et nous permettent d'aller à la rencontre de citoyens.	2 kiosques	20 participants

Les rendez-vous annuels



Journée mondiale de prévention du suicide

Le 10 septembre 2023 s'est tenue la 21^e Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS) sous le thème : **Créer l'espoir par l'action.**

La marche symbolique

Pour souligner cette journée spéciale, l'équipe de JÉVI a invité la population à se joindre à elle au parc Jacques-Cartier. À l'horaire : une activité de peinture sur roches (mouvement « aROCHEmoiunSOURIRE » pour tous ainsi qu'une marche symbolique autonome sur la promenade.



Entreprendre Sherbrooke

Initié et chapeauté par *Entreprendre Sherbrooke*, le *Circuit estival des entrepreneurs pour JÉVI* réunissait 16 entreprises sherbrookoises qui, tout l'été, ont amassé des fonds pour la cause par différentes actions. La campagne de financement s'est achevée par la marche symbolique au Lac des Nations.

Semaine nationale de prévention du suicide

La 34^e édition de la *Semaine de prévention du suicide (SPS)* s'est déroulée du 4 au 10 février 2024. Partout en Estrie, des citoyens se sont mobilisés pour la cause. La *Semaine de prévention du suicide* est l'occasion de parler de la problématique en diffusant les ressources d'aide et en travaillant ensemble. De nombreuses affiches de JÉVI, cartes d'affaires ainsi que nos fameuses épingles à linge « T'es important pour moi » ont été distribuées.



Publicités du Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie (RRCsME) sur les médias sociaux

Dans trois publicités rendues possibles grâce au RRCsME, de courageuses personnes acceptaient de parler de leur vécu et soulignaient l'importance de demander de l'aide parce que... parler du suicide sauve des vies !



Conférence théâtralisée traitant du deuil chez l'enfant

Dans le cadre de la Semaine de prévention du suicide 2024, JEVI invitait la population à une conférence théâtralisée qui a eu lieu le mercredi 7 février 2024.

Cette pièce (Transparence), créée par le théâtre Parminou en étroite collaboration avec Deuil-Jeunesse, avait pour but d'outiller les adultes qui soutiennent les jeunes deuilés.

En complément à cette présentation, Sylvie Potvin, formatrice chez JEVI, ainsi que Léonie Duchesne, superviseure clinique, offraient des ateliers traitant des spécificités du deuil par suicide chez l'enfant.



Match santé mentale du Phœnix Sherbrooke



Sous le thème des superhéros, Le Phœnix Sherbrooke a choisi de soutenir JEVI lors de son match du 9 février 2024. L'évènement, au profit de l'organisme, a été un grand succès et une partie de l'équipe de JEVI a eu la chance d'être présente à cette soirée. Tania Boilar, directrice générale a été invitée à faire la mise au jeu protocolaire.

Un kiosque de JEVI s'est tenu dans l'entrée du Palais des Sports où de nombreuses épingles à linge ont pu être distribuées.

Visibilité sur nos médias sociaux

Au cours de la Semaine de prévention du suicide, une publication a été faite sur nos réseaux sociaux, encourageant la population à briser les tabous en démystifiant certains grands mythes entourant le suicide.

Nous avons également partagé notre épingle virtuelle « T'es important(e) pour moi ! » qui a été repartagée près de 100 fois !



Visite au Centre de détention de Sherbrooke

Sylvie Potvin, formatrice à JEVI a profité de la Semaine de prévention du suicide pour aller faire une visite des différents secteurs du Centre de détention afin d'expliquer aux détenus les différents services en prévention du suicide qui peuvent leur être offerts. Un atelier de 2 h leur a été proposé et a pu rassembler 75 personnes.

Webinaire pour le personnel du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Un webinaire ayant pour titre « Mieux vaut prévenir que mourir ! Comment agir sur les réseaux sociaux avec nos collègues en télétravail » a été offert aux employés du CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Plus de 300 personnes ont été présentes lors de ce webinaire !

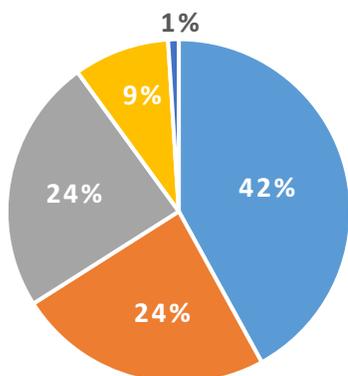


L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin

L'autofinancement à JEVI occupe une place des plus importantes au sein de l'organisation. Les revenus générés par ce secteur, ajoutés aux revenus de formation, représentent 33 % de notre revenu total.

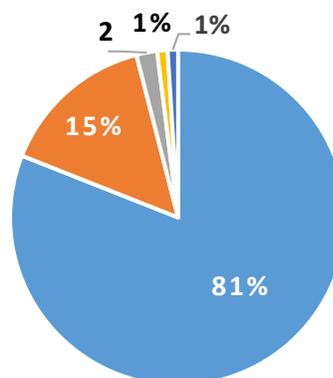
Tous les dons reçus à JEVI permettent l'actualisation de la mission. Pour accomplir celle-ci, les ressources humaines demeureront toujours le noyau de JEVI. L'équipe étant constituée de 16 employés à temps plein ou temps partiels, les salaires, donc les services directs à la population, représentent plus de 81 % de nos dépenses.

Revenus 2023-2024



- Subventions MSSS
- Autofinancement et dons
- Autres subventions non récurrentes
- Revenus de formation
- Autres produits

Dépenses 2023-2024



- Salaires
- Administration
- Promotion et représentation
- Frais d'autofinancement
- Autres frais



Activités d'autofinancement

La Loterie JEVI 2023

Sous la présidence d'honneur de Madame Louise Bourgault, vice-présidente exécutive et directrice générale de la chambre de commerce de Sherbrooke, cette campagne annuelle (de mars à juin) a connu un franc succès !

La Loterie JEVI s'est clôturée par un tirage en mode virtuel le 4 juillet 2023 lors duquel un montant de 95 249,25 \$ a été dévoilé !

Félicitations à nos heureux gagnants et merci, du fond du cœur, à nos fidèles participants. Merci aussi à nos commanditaires et aux bénévoles du Comité Loterie JEVI.



Pleins Feux sur JEVI 2023

C'est le 19 juillet 2023 qu'a eu lieu la 4^e édition du cocktail-bénéfice *Pleins Feux sur JEVI*, organisé par RBC Dominion valeurs mobilières.

Cette année, un montant record de 32 791 \$ a été amassé pour la prévention du suicide en Estrie.

Toutes nos félicitations et notre reconnaissance vont vers M. Daniel Jacques, instigateur de cette magnifique soirée ainsi qu'à toute son équipe, qui saute à pieds joints dans l'organisation et la vente de billets. Sans votre merveilleuse équipe, cet évènement haut en couleur n'existerait pas.

Merci également à tous les invités pour leur présence si importante !



IGA et JEVI :

Le suicide n'est pas une option

Pour une 9^e année, les IGA participants de l'Estrie ont renouvelé leur engagement envers la prévention du suicide en tenant la campagne *IGA et JEVI : Le suicide n'est pas une option*.

La récolte de 8 235 \$ de l'édition 2023, ajoutée aux 8 autres éditions, a fait grimper le grand total à 78 058,58 \$ remis à JEVI jusqu'à maintenant !

Ces gens d'affaires, très ancrés dans leur communauté, ont la conviction qu'ensemble nous pouvons prévenir le suicide.

JEVI remercie ces partenaires importants en prévention du suicide ainsi que leur généreuse clientèle.



La communauté se mobilise pour JEVI

Nos donateurs philanthropes 2023-2024



Fondation J. Armand Bombardier : 20 000 \$!

Nous tenons à adresser un merci tout spécial à La Fondation J. Armand Bombardier pour leur fidélité et leur très grande générosité, et ce, depuis plus d'une décennie !



Fondation Famille Lamarre – 10 000 \$!

Pour une 3^e année, la famille Lamarre a choisi de soutenir la prévention du suicide en Estrie. Nous sommes très chanceux de pouvoir faire partie des bénéficiaires de leur fondation.

Dons individuels et corporatifs

Outre lors de nos campagnes d'autofinancement, plusieurs donateurs individuels et corporatifs choisissent de remettre des dons à JEVI, de façon tout à fait spontanée, par exemple lors du renouvellement de leur membership à JEVI. C'est près de 213 793 \$ qui nous sont remis grâce à l'engagement de 484 personnes et 145 entreprises.

L'implication des bénévoles

Ce rapport annuel ne serait pas complet sans le témoignage de notre entière reconnaissance aux bénévoles qui se sont impliqués à JEVI, soit au conseil d'administration, soit au sein de différents comités ou lors d'activités ponctuelles. JEVI a ainsi bénéficié de **432 heures** de bénévolat grâce à **25 individus** généreux de leurs temps. C'est l'équivalent de **12 semaines** de travail !

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement Pizza Salvatoré King Ouest pour leur généreux don de pizzas qui nous a justement permis de gâter nos bénévoles du conseil d'administration lors d'un dîner avec l'équipe de JEVI.



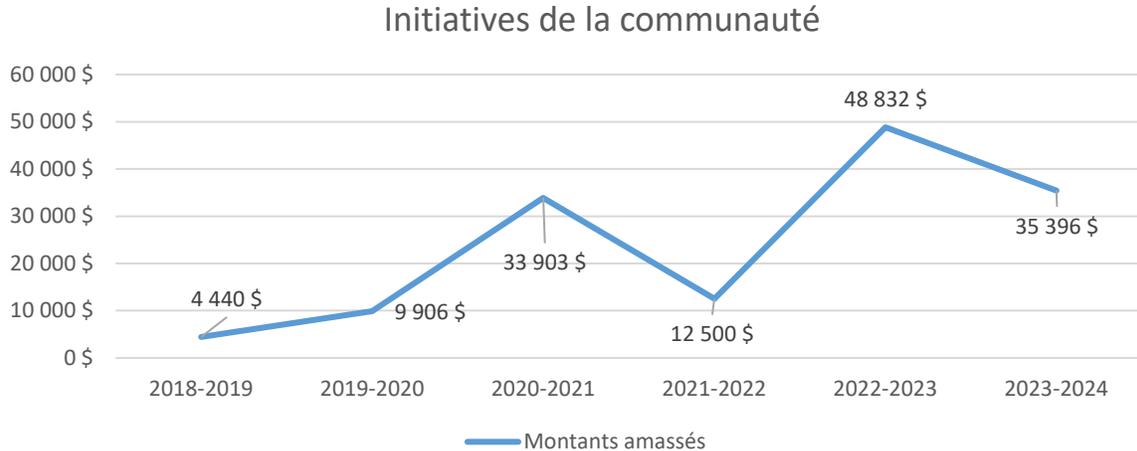
Initiatives de la communauté

Plusieurs personnes de la communauté s'engagent dans diverses activités afin d'en remettre les profits à JEVI. Cette année, **13 activités** ont permis d'amasser plus de **35 396 \$** ! Merci énormément à ces personnes et entreprises qui ont choisi de mettre leur temps et leur énergie aux profits de JEVI !

Soirée Casino Espoir organisée par le Groupe Véronneau	14 051 \$
Circuit estival des entrepreneurs – Entreprendre Sherbrooke	7 492 \$
Match des superhéros du Phoenix de Sherbrooke	4 528 \$
Collecte de fonds par l'Association générale des étudiants de droit de l'Université de Sherbrooke	2 759 \$
Les boîtes et sacs Mieux-Être de Technopub	2 530 \$
Quilles'O dons Starship O'Bready	900 \$
Stream sur la plateforme Twitch de Kristopher Poulin Thibault	768 \$
Collecte de fonds par le département de chimie de l'Université de Sherbrooke	602 \$
Poutine Fest place McKenzie	428 \$
Centre d'arts martiaux Larry Foisy	422,50 \$
Une marche à la fois pour Mylène Groulx	357 \$
Collecte de fonds par Mathis Grenier	280 \$
Live and Hike Kilimanjaro – Jonathan Lessard	278 \$

TOTAL : 35 396 \$

Les initiatives organisées par la communauté nous surprennent à chaque fois. La générosité de nos concitoyens est impressionnante. Dans les dernières années, de plus en plus d'activités au profit de JEVI ont vu le jour ! Merci du fond du cœur !



Formation continue des employés de JEVI

Pour s'assurer de la qualité des services, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante dans la formation continue de ses employés. Ces formations permettent de maintenir leur intérêt, d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs habiletés en lien avec les postes occupés. Les employés ont donc eu la chance de participer à tour de rôle, à l'une ou l'autre des formations suivantes :



FORMATIONS REÇUES PAR L'ÉQUIPE

Formation des supersutilisateurs du *Programme de postvention : Être prêt à agir à la suite d'un suicide* – Françoise Roy et Lucie Pelchat (AQPS) – 14 heures

Susciter l'espoir et estimer le danger – ENA – 8 heures

Formation de formateurs – Susciter l'espoir et estimer le danger – Anne-Michel Gauthier (CRAIP) – 7 heures

Rencontre nationale des superutilisateurs du *Programme de postvention : Être prêt à agir à la suite d'un suicide* – AQPS – 7 heures

Rencontre nationale des formateurs Sentinelles – AQPS – 7 heures

Formes de dons et impacts fiscaux : êtes-vous à jour ? – BNP Performance – 1 heure

Les grandes campagnes : les meilleures pratiques d'hier à demain ! – BNP Performance – 3 heures

Stratégies et meilleures pratiques pour réussir un programme de dons planifiés – BNP Performance – 1,5 heure

Approche orientée vers les solutions : compétences de base – Sharon Casey (Lavoie Solution) – 13 heures

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques – Sylvie Potvin (JEVI) – 21 heures

Atelier d'initiation à l'intervention chez les jeunes de 13 ans et moins vulnérables au suicide – Sylvie Potvin (JEVI) – 7 heures

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour lui-même ou pour autrui – ENA – 3 heures

Deuils et traumatismes – Brigitte Lavoie (Lavoie Solution) – 7 heures

17^e Institut d'été du CRISE : Approches communautaires en prévention du suicide : équité, diversité et inclusion – CRISE – 21 heures

Formation OMEGA – 21 heures

Approche orientée vers les solutions : compétences avancées – Brigitte Lavoie (Lavoie solution) – 13 heures

Les rendez-vous TCJ – Droit du travail et de l'emploi – Therrien Couture Jolicoeur – 4 heures

Colloque francophone sur les troubles de la personnalité – 3^e édition – Université de Sherbrooke – 14 heures

Atelier de transfert des connaissances – CRISE – 7 heures

Objectif : Équité salariale – CNESST et Université TÉLUQ – 3 heures

Les différences générationnelles – Martine Lafrance – 3 heures

La loi 25 – Dubé Latreille avocat – 3 heures

441

Heures de formation

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
AQPS	Association québécoise de prévention du suicide
CISSS	Centre intégré de santé et services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CIUSSS de l'Estrie – CHUS CIUSSSE - CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CNESST	Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail
CPS	Centre de prévention du suicide
CRISE	Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, enjeux éthiques et pratiques de fin de vie
DPSMD	Direction des programmes en santé mentale et dépendance
ENA	Environnement numérique d'apprentissage
JMPS	Journée mondiale de la prévention du suicide
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RCPSQ	Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec
ROC de l'Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
RRCsME	Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie
SOFÉDUC	Société de formation et d'éducation continue
SPS	Semaine de prévention du suicide



Nous espérons que ce Rapport annuel a pu éveiller chez vous la ferme conviction que le suicide n'est pas une option et que JEVI, votre centre de prévention du suicide en Estrie, ne travaille pas en vase clos, mais bien avec vous tous.

Merci de votre complicité, de votre intérêt envers notre / votre organisme communautaire, et surtout, de votre engagement en prévention du suicide en Estrie.